



Syndicat Intercommunal du Groupe Scolaire

Du Sappey en Chartreuse et de Sarcenas

Place des Justes

38700 LE SAPPEY EN CHARTREUSE

Contact : peri.sigs@gmail.com

Tel 04 76 27 62 65

Compte rendu DU CONSEIL SYNDICAL du mercredi 5 juillet 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 5 juillet 2023, le Conseil syndical du SIGS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du restaurant scolaire.

Nombre d'Elus : 6

Date de convocation du Conseil Syndical : 27/06/2023

PRESENTS : Anne-Marie MICHALET, Elsa GAUTIER, Jean CLOT, Laurette AIMONETTI, Elsa GAUTIER.

Délégués de parents d'élèves : Hélène Huynh et Stéphanie Rey

ABSENTS REPRESENTES : Nicolas MOUGIN donne pouvoir à Elsa Gautier

Anne BARRAND donne pouvoir à Laurette AIMONETTI

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Elsa Gautier

ORDRE DU JOUR :

- Contrat Engagement Educatif
- Approbation règlement intérieur

QUESTION DIVERSES

- Infos sur les effectifs
- Informations périscolaire matin
- Planning poste ATSEM Sarina
- Recrutement et planning directeur adjoint

La séance est ouverte à 19h05.

2023 07 05 20 SIGS D :

Contrat Engagement Educatif

Suite à l'approbation du conseil pour un projet bivouac, madame la Présidente propose la création d'un contrat CEE.

Rémunération des animateurs en CEE :

-Forfait journalier 80€ net

-Forfait nuit 55€ net

Repos compensateur :

La durée de l'accueil n'excédant pas 3 jours, la totalité des repos seront pris à l'issu des mini-camp et de manière consécutive.

Par conséquent, un repos de 11 heure consécutif sera accordé à l'issu de 24 heures ininterrompue de travail effectif.

Le conseil après en avoir délibéré approuve cette délibération à l'unanimité.....

2023 07 05 21 SIGS D :

Approbation règlement intérieur

Madame la Présidente procède à une présentation détaillée du règlement intérieur périscolaire et extrascolaire 2023/2024.

Les repas sont proposés à 3 euros (prix fixe) pour les journées de centre aéré du mercredi. Ces repas ne sont pas obligatoires et il faudra spécifiquement s'inscrire pour le repas.

Le conseil après en avoir délibéré approuve ce tarif à l'unanimité.....

Questions diverses :

1. Infos sur les effectifs : Sous réserve, la répartition des classes se feront comme suit :

Maternelle 57 élèves : 6 GS/CP, le reste répartis sur PS et MS

Elémentaire :GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2, CM1, CE2/CM2

2. Infos périscolaire matin : Faute d'un nombre suffisant d'inscrits (8 enfants par matin), le périscolaire du matin ne sera pas proposé à la rentrée.
3. Planning poste ATSEM Sarina : Sur le temps scolaire (8h30 – 11h30 / 13h30-16h30), entre 11h30 et 13h30 sur la pause méridienne, et sur les vacances en centre de loisirs.
4. Recrutement et planning directeur adjoint : Recrutement de Victoria sur un poste à 70% pour remplacer Amandine à la rentrée, Amandine remplaçant Juline au poste de direction.
5. Poste informatique des institutrices de maternelles : Hélène propose un plan pour avoir 2 ordinateurs reconditionnés pour les institutrices de maternelles. Ce qui permettrait d'être

équipé en septembre, au lieu d'attendre la livraison de l'ordinateur compris dans le pack informatique qui ne passera en commission qu'en décembre prochain, avec une livraison du poste et du vidéoprojecteur pour 2024. Le coût estimé pour 2 ordinateurs fonctionnels avec les outils de base est de 300 euros. Le conseil valide cette piste.

Après avoir épuisé toutes les questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h50